

# MAISON DES LYCEENS

---

**La Maison des Lycéens** est une **association de type loi 1901 à but non lucratif**. Elle est gérée par des élèves désireux de s'investir dans la vie du Lycée, avec l'aide de personnels de l'Etablissement volontaires.

***Cette association ne peut fonctionner correctement qu'avec la participation citoyenne des élèves, et la cotisation volontaire des familles.***

**Le Foyer des élèves** est un espace de détente mis à disposition par l'Etablissement, dans lequel le matériel est financé par la Maison des Lycéens : mobilier, baby-foot, tables de ping-pong.

Dans certains cas, la Maison des Lycéens peut venir en aide logistique ou financière aux projets portés par le CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne, instance composée d'élèves élus par leurs pairs).

Certaines sorties ou actions organisées par l'Etablissement peuvent aussi être en partie financées par la Maison des Lycéens.

***Le développement des activités à destination des élèves (projets, sorties, concours,...) est essentiel à la vie collective et à la cohésion entre les élèves, permettant ainsi d'enrichir leur parcours scolaire et de créer les conditions favorables à leur réussite.***

La cotisation demandée aux familles, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, est de 5 euros, de préférence par chèque à l'ordre de « La Maison des Lycéens du LP Jacques Brel ».

Cette cotisation n'a aucun caractère obligatoire.

***Nous vous remercions de votre contribution au bon fonctionnement de la Vie Lycéenne. Sans vous rien n'est possible...***

Les membres de la Maison des Lycéens, élèves et adultes du LP Jacques Brel

---

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

Élève rentrant en classe de : 1ère CAP

2ème CAP

Seconde

Première

Terminale

Post Bac

**Souhaite adhérer à la maison des lycéens. Je joins un règlement d'un montant de 5 euros chèque  ou espèces**

Mail de la famille : .....

Mail des élèves : .....

Date et signature de l'élève et du responsable légal :